



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



ALERTE CANICULE sur la Ville de Toulon

Le 26/06/2019, le département du Var est placé en alerte canicule par le Préfet.

La Ville de Toulon par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a immédiatement mis en place les mesures du plan national, adaptées au niveau local.

Les associations et services publics toulonnais (CCAS et Mairie) sont mobilisés pour porter assistance aux personnes isolées et/ou à risque, notamment les personnes inscrites sur le registre communal des personnes vulnérables tenu par le CCAS de Toulon.

Les personnes ayant besoin d'aide pour elles, pour des proches ou des voisins peuvent contacter le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du CCAS au **04 94 24 65 25** ou le **15** en cas d'urgence médicale.

Retrouvez toutes les informations relatives au plan canicule sur Toulon : www.toulon.fr/ccas/canicule